

peut-on expliquer ce déficit? Je puis concevoir qu'il puisse y avoir déficit pour la première année où les navires n'ont pas été de service, mais ils ne l'ont pas été pendant plus de vingt mois, c'est-à-dire pendant presque deux ans. J'ai peine à comprendre la raison de ce déficit.

L'hon. M. Fleming: Il y a eu des dépenses de déséquipement et de salaires des officiers du bateau qui étaient à bord. Je puis fournir à mon honorable ami le détail de ces dépenses. Les dépenses de déséquipement s'élèvent à \$750,534. Si l'honorable député le désire, je puis lui fournir le détail de ces dépenses:

Solde des officiers en instance d'affectation	\$ 253,778.
Combustible	80,051.
Provisions	19,853.
Approvisionnement	46,986.
Assurance	97,723.
Salaires et dépenses de port et de littoral	239,252.
Dépenses diverses	12,981.
Total	\$ 750,534.
Dépréciation des navires	174,187.
Frais de gestion et de bureau ..	147,571.
Pensions	39,237.
Toutes autres dépenses	3,197.
Total	\$1,114,726.

L'hon. M. Chevrier: Pourrais-je avoir réponse à mes deux autres questions?

L'hon. M. Fleming: Je n'ai aucun renseignement sur les mouvements des navires. Voilà pour le deuxième point. Mon honorable ami a donné à entendre que les renseignements qu'il avait étaient exacts. Je n'ai rien de plus sur ce sujet.

Quant au troisième point, je n'ai pas d'autres renseignements sur les transactions à la suite des ventes faites par les *Canadian National Steamships*.

L'hon. M. Chevrier: Le ministre peut-il me dire combien de personnes étaient en cause dans ces transactions? Autrement dit, combien d'hommes ont été employés sur ces navires? Combien d'officiers? Quelles dispositions a-t-on prises pour trouver de l'emploi pour les hommes et les officiers?

L'hon. M. Fleming: Monsieur le président, je n'ai pas le nombre exact des officiers qui ont été engagés. Je pense que tous les officiers sont restés en service. Quant à savoir si des hommes l'ont été en plus des officiers, je l'ignore. Si mon honorable ami veut ce renseignement, je le demanderai volontiers pour lui à la *Canadian National Steamships*.

L'honorable député a demandé aussi ce qu'on faisait pour ces officiers. Ils sont absorbés dans le personnel du ministère des Transports à mesure que des ouvertures se produisent.

[L'hon. M. Chevrier.]

L'hon. M. Chevrier: Le ministre dit que les officiers ont conservé leur poste, mais sa déclaration n'est pas conforme aux faits. J'ai des lettres que j'ai reçues d'un certain nombre d'officiers qui n'ont pas été maintenus en fonctions et qui s'en sont plaints bien amèrement.

L'hon. M. Fleming: Parlons-nous de périodes différentes? Je parlais de la période de déséquipement. J'ai cru que mon honorable ami s'informait du nombre de personnes inscrites sur la liste de paye durant la période de désarmement. J'ai donné un chiffre de \$253,778 comme représentant les traitements des officiers demeurés en disponibilité. Je pensais que c'était cette période sur laquelle portait la question de l'honorable député, mais je me suis mépris, semble-t-il.

L'hon. M. Chevrier: Voici ce à quoi je pensais. Combien d'officiers et d'hommes étaient employés par la *Canadian National Steamships*...

L'hon. M. Fleming: Durant quelle période?

L'hon. M. Chevrier: Présentement. Ces gens ont perdu leur emploi. Je croyais que ce crédit avait trait au 31 mars 1959, cependant le ministre me dit qu'il s'agit de l'année civile 1958. Qu'est-il advenu des officiers et hommes durant toute l'année 1958 alors que les navires avaient été vendus? Est-il vrai que ces équipages et ces officiers ont été mis à pied? Qu'a fait la compagnie *Canadian National Steamships* ou le ministère des Transports pour trouver un emploi tant aux officiers qu'aux hommes d'équipage?

L'hon. M. Fleming: Les officiers ont été maintenus jusqu'à la date de la vente faite par les *Canadian National Steamships* et le chiffre que j'ai indiqué représente le montant affecté à leur traitement. Or, quand les vapeurs ont été vendus...

L'hon. M. Chevrier: C'est-à-dire il y a environ un an.

L'hon. M. Fleming: Approximativement. Il me semble que c'était il y a moins d'un an. A partir de cette vente, ainsi que je l'ai déjà signalé, le ministère des Transports a absorbé les officiers à mesure que se produisaient des vacances et des postes dans ses services.

L'hon. M. Chevrier: Et l'équipage? Il comprenait de 2,000 à 3,000 hommes.

L'hon. M. Fleming: L'honorable député parle-t-il de l'équipage en grève?

L'hon. M. Chevrier: Non, monsieur le président, je parle des hommes qui formaient l'équipage de ces sept ou huit vaisseaux. Que leur est-il arrivé?